



COMPTE RENDU DE MANDAT CTA DU 7 AVRIL 2020

La FNEC FP FO est représentée par Nicolas Tournier (suppléant) et Christian Robert (titulaire). Ce CTA, présidé par M. le Recteur, s'est tenu en visioconférence ;

Récapitulatif des votes émis :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Répartition des moyens premier degré	FO, FSU		UNSA, CFDT	

Sommaire :

- Pages 1 à 2 : Présentation par M. le Recteur de la nouvelle répartition de la dotation
- Page 2 : Intervention de la FNEC-FP FO
- Page 3 : Questions diverses : le problème des contractuels en fin de contrat.

Présentation par M. le Recteur de la nouvelle répartition de la dotation

M. le Recteur a présenté les priorités qui ont conduit la répartition de la dotation attribuée à l'académie

- Prise en compte des évolutions démographiques et des taux d'encadrement par département ;
- Mise en œuvre progressive des mesures de limitation des effectifs à 24 en classes de grande section ;
- Maintien d'un maillage territorial de qualité prenant en compte les spécificités des écoles en milieu rural et la redynamisation des territoires ;
- Achèvement du dédoublement des classes de CP pour un effectif maximum de 12 élèves en éducation prioritaire.

Ces principes amènent les services du rectorat à présenter, après abondement par le ministère de 49 ETP supplémentaires la répartition suivante de la dotation :

Proposition répartition des postes dans le 1er degré Académie de Toulouse RS 2020															
	Constat effectif 2019	Prévision effectif 2020	Evol. Effectif 2019-2020	Evol %	Nombre d'emplois RS 2019*	P/E 2019	Ajustement si strict maintien du P/E		Proposition	Nombre d'emplois RS 2020	Prévision P/E 2020	Variation P/E entre 2019-2020	Rappel		
							ETP	Variation					Variation ETP	ETP	P/E 2018
Ariège	11343	11129	-214	-1,9%	685,5	6,04	672,6	-13	0	685,5	6,16	0,12	5,971	5,86	5,82
Aveyron	16900	16534	-366	-2,2%	1027	6,08	1004,8	-22	0	1027,0	6,21	0,13	5,904	5,84	5,76
Haute-Garonne	122583	123090	507	0,4%	6393,75	5,22	6420,2	26	88	6481,8	5,27	0,05	5,168	5,12	5,1
Gers	13243	12967	-276	-2,1%	804	6,07	787,2	-17	0	804,0	6,20	0,13	5,937	5,94	5,89
Lot	11320	11235	-85	-0,8%	701,5	6,20	696,2	-5	0	701,5	6,24	0,05	6,08	6,08	5,92
Hautes-Pyrénées	15776	15490	-286	-1,8%	932,5	5,91	915,6	-17	0	932,5	6,02	0,11	5,95	5,86	5,76
Tarn	29041	28649	-392	-1,4%	1575,79	5,43	1554,5	-21	0	1575,8	5,50	0,07	5,33	5,28	5,21
Tarn-et-Garonne	23260	22959	-301	-1,3%	1282,5	5,51	1265,9	-17	0	1282,5	5,59	0,07	5,43	5,35	5,22
Académie	243466	242053	-1413	-0,6%	13402,54	5,50	13324,8	-78	88	13490,5	5,57	0,07	5,58	5,39	5,35

Cette nouvelle répartition remplace donc celle qui avait été présentée au CTA du 30 mars et sur laquelle aucun vote n'avait été émis puisqu'il avait été annoncé une dotation supplémentaire du ministère pour permettre l'application des engagements du ministre à savoir ne fermer aucune classe dans les commune de moins de 5000 habitants sans l'accord du Maire.

La répartition originelle était celle ci :

Proposition répartition des postes dans le 1er degré Académie de Toulouse RS 2020															
	Constat effectif 2019	Prévision effectif 2020	Evol. Effectif 2019-2020	Evol %	Nombre d'emplois RS 2019*	P/E 2019	Ajustement si strict maintien du P/E		Proposition	Nombre d'emplois RS 2020	Prévision P/E 2020	Variation P/E entre 2019-2020	Rappel		
					ETP		ETP	Variation	Variation ETP	ETP			P/E 2018	P/E 2017	P/E 2016
Ariège	11343	11129	-214	-1,9%	685,5	6,04	672,6	-13	-5	680,5	6,11	0,07	5,971	5,86	5,82
Aveyron	16900	16534	-366	-2,2%	1027	6,08	1004,8	-22	-6	1021,0	6,18	0,10	5,904	5,84	5,76
Haute-Garonne	122583	123090	507	0,4%	6393,75	5,22	6420,2	26	73	6466,8	5,25	0,04	5,168	5,12	5,1
Gers	13243	12967	-276	-2,1%	804	6,07	787,2	-17	-5	799,0	6,16	0,09	5,937	5,94	5,89
Lot	11320	11235	-85	-0,8%	701,5	6,20	696,2	-5	-4	697,5	6,21	0,01	6,08	6,08	5,92
Hautes-Pyrénées	15776	15490	-286	-1,8%	932,5	5,91	915,6	-17	-5	927,5	5,99	0,08	5,95	5,86	5,76
Tarn	29041	28649	-392	-1,4%	1575,79	5,43	1554,5	-21	-5	1570,8	5,48	0,06	5,33	5,28	5,21
Tarn-et-Garonne	23260	22959	-301	-1,3%	1282,5	5,51	1265,9	-17	-4	1278,5	5,57	0,05	5,43	5,35	5,22
Académie	243466	242053	-1413	-0,6%	13402,54	5,50	13324,8	-78	39	13441,5	5,55	0,05	5,58	5,39	5,35

Donc au final, le département de la Haute Garonne obtient 15 postes de plus en passant d'une dotation de 73 à 88 postes, les autres départements de l'académie, qui avaient tous une dotation négative, obtiennent une dotation nulle.

Intervention de la FNEC-FP FO

Si notre fédération acte avec satisfaction la dotation de 49 postes en plus, elle souhaite faire un certain nombre de remarques.

Tout d'abord nous comprenons que cet abondement est le résultat de circonstances particulières, qui sont les circonstances de la crise sanitaire et que cette décision est prise car il y aura nécessité d'accueillir au retour de la crise sanitaire et au mois de septembre les élèves dans les meilleures conditions possibles car les élèves auront été impactés par le confinement et l'éloignement de la classe. C'est une bonne chose mais les élèves du premier degré ne vont pas être les seuls à être victimes de cette situation, les élèves du second degré le sont aussi. Le sont en particulier les élèves du second degré les plus fragiles, les plus exposés à la fracture numérique, savoir les élèves de SEGPA. Il serait donc nécessaire, pour ces élèves, de prendre aussi des mesures pour améliorer leur encadrement. C'est malheureusement tout le contraire qui a été décidé, dans notre académie, par vous M. le Recteur pour la rentrée prochaine. Vous avez pris la décision de diminuer les dotations de toutes les SEGPA de l'académie rendant ainsi impossible le maintien de l'enseignement professionnel en atelier pour ces élèves, enseignement qui joue un rôle essentiel dans la valorisation de ces élèves et qui permet de les raccrocher aux enseignements scolaires et à l'école. Nous vous demandons à nouveau Monsieur le Recteur de renoncer à vos décisions en ce qui concerne les SEGPA au vu de ces conditions particulières.

Notre fédération répète ici son opposition à la réunion des CTSD dans le courant de la semaine, en cette période de confinement et de vacances scolaires, cette situation empêche les représentants des personnels de jouer leur rôle, de porter les revendications des collègues. La FNEC-FP FO revendique que les réunions de CTSD attendent la fin de la période de confinement, qu'aucune suppression de classe ne soit décidée pour la prochaine rentrée, que l'ouverture de toutes les classes et postes nécessaires soit décidée.

En dernier lieu nous considérons que s'il y a une enveloppe complémentaire, celle-ci est notoirement insuffisante ne serait ce que pour tenir les engagements de Monsieur le Ministre. En effet dans le département de la Haute Garonne, 25 classes étaient pointées en suppression dans des communes de moins de 5000 habitants et 12 étaient bloquées. Il aurait fallu pour tenir les engagements du ministre sans dégrader la situation ailleurs pourvoir la Haute Garonne de 37 postes supplémentaires soit une dotation de + 110 postes. On comprend bien qu'avec + 88 postes cela pose de sérieux problèmes. Pour prendre un deuxième exemple, mais on pourrait les multiplier, dans le département du Tarn 10 classes étaient pointées en fermeture dans des communes de moins de 5000 habitants, avec une dotation de 0 postes, c'est à dire 5 postes de plus que ce qui était prévu, les engagements du ministre ne pourront être tenus. Cette dotation est donc notoirement insuffisante et donc nous ne pourrions que refuser la proposition que vous faites.

A cela s'ajoute la question des postes supplémentaires à pourvoir, pour la FNEC-FP FO il n'est pas acceptable que cela puisse être par le recrutement de contractuels.

Réponses de M. le Recteur :

Sur les instances : Les CTSD auront lieu cette semaine, jeudi ou vendredi, les CDEN auront lieu la semaine du 20 avril,

les opérations du mouvement des personnels du premier degré seront repoussées et commenceront après la réunion des CDEN.

Sur le second degré et les SEGPA : Comme le mouvement est lancé, que les vœux sont faits, il n'y aura pas de mesure complémentaires comme pour le premier degré.

En ce qui concerne les SEGPA un travail est engagé avec les corps d'inspection sur ce que l'on attend des ateliers de pratique professionnelle en quatrième et troisième. C'est la réforme du collège qui s'applique, une consultation des organisations syndicales sera organisée après le diagnostic. On a peut être tardé sur les SEGPA car la réforme du collège remettait en cause ces dotations, il faut que l'on ait une réflexion sur l'organisation scolaire de la SEGPA.

Quelle chance nous avons eu qu'ils ne démantèlent pas les SEGPA plus tôt ! En tout cas les choses sont claires si l'on veut que les SEGPA continuent à exister et qu'elles permettent aux élèves qui sont accueillis de continuer à pratiquer en atelier il faut se mobiliser pour les faire reculer !

Sur le recours aux contractuels le Recteur indique que ce recours doit rester « circonscrit »

Pas de véritable réponse sur le caractère insuffisant de la dotation complémentaire au regard des déclarations du ministre.

Vote :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Répartition des moyens premier degré	FO, FSU		UNSA, CFDT	

Questions diverses

Une question diverse avait été posée à propos de la situation des contractuels dont le contrat est arrivé à échéance au moment des congés de printemps.

Le Rectorat informe qu'environ 300 contractuels sont concernés, sur ces 300 contrats une centaine ont été prolongés car on a considéré qu'il était probable que l'arrêt de travail du collègue remplacé devait se prolonger après les congés de printemps. 200 contrats se sont donc terminés et les collègues ont donc été mis au chômage.

La FNEC-FP FO considère que cela ne correspond pas à l'attitude bienveillante qui avait été annoncée, ni même aux annonces faites lors du CTA du 30 mars. Notre fédération interviendra à tous les niveaux pour que les contractuels ne se retrouvent pas en situation de rupture de contrat.